

# Lancement d'un exercice de prospective territoriale "Luxembourg 2030"

**F**orte de sa collaboration entamée en 2010 avec le Conseil Economique et Social (CES) et le Conseil supérieur pour un Développement durable (CSDD) dans le cadre du projet "PIBien-être", la Société Luxembourgeoise de l'Evaluation et de la Prospective a.s.b.l. (SoLEP) avait co-organisé en octobre dernier le workshop portant sur la problématique de plus en plus prégnante pour le Luxembourg d'un véritable développement durable au niveau national. Dans la poursuite de ses initiatives, l'association a lancé mardi 26 avril 2011, à la Chambre de Commerce, un exercice de prospective territoriale baptisé "Luxembourg 2030", et ce sous la forme d'une journée de séminaire d'action prospective rassemblant une soixantaine d'acteurs luxembourgeois et de la Grande Région venant d'horizons très divers, que ce soit des secteurs privé et public ou de la société civile.

Loin d'être une fin, ce séminaire a démontré la nécessité et le besoin pour les participants de poursuivre la réflexion sur les bases d'une méthodologie prospective encore trop peu connue au Grand-Duché, et ce en imaginant et en construisant des scénarii de développement futur à long terme pour le pays. La visée de cette démarche: cesser le pilotage à vue et agir concrètement et efficacement dès aujourd'hui. La volonté d'initier une démarche prospective au Luxembourg n'est pas nouvelle. Outre le fameux exercice "Forsight", conduit dans les années 2.000 par le Fonds National de la Recherche (FNR), un séminaire avait été organisé



début 2008 sur cette thématique sous l'égide de l'Observatoire de la Compétitivité, du STATEC et du Centre de recherche Henri Tudor et présidé par le Ministre de l'Economie et du Commerce extérieur, Jeannot Krecké (cf. portrait). Les participants à ce premier séminaire avaient créé à sa suite la SoLEP, dont la mission consiste, dans les domaines de l'évaluation et de la prospective, à sensibiliser les acteurs luxembourgeois, à favoriser l'amélioration des bonnes pratiques au travers des retours d'expériences, à contribuer au développement des compétences au niveau national et à participer activement au débat public.

Partant du constat que les exigences d'un développement durable pour le pays et les conséquences de la crise économique mondiale imposent de doter le Luxembourg et ses acteurs d'une boîte à outils permettant d'atténuer les tendances au pilotage à vue tant décrié et si caractéristique des pratiques au niveau national, la SoLEP entend diffuser le plus largement possible une culture prospective. En tant que discipline, la prospective vise "à éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles" (Godet, 2001). Dans le domaine territorial, elle apparaît comme un instrument puissant pour engager les acteurs locaux sur la voie de stratégies ambitieuses, volontaristes et proactives traduites dans un projet de territoire.

Ce projet doit constituer une réponse à la question centrale appréhendée de manière globale du développement durable du territoire. Au-delà des grands prin-

cipes sur lesquels elle repose (logique de long terme et de construction volontaire du futur, exigence d'actions concrètes dans le court et le moyen terme, acceptation de la prise en compte des acteurs et des facteurs dans leur cadre complexe et systémique, logique délibérative entre acteurs de la société très divers et, enfin, utilisation de méthodes rigoureuses et transparentes en vue de construire une intelligence collective attentive aux changements et aux inerties), la prospective stratégique permet aux acteurs de construire de manière collective et partagée une vision du futur et une stratégie flanquée d'objectifs déclinés en actions concrètes, le tout pour rendre possible et efficace l'action présente.

Le séminaire de lancement de l'exercice de prospective "Luxembourg 2030" a été animé par Philippe Durance, Professeur associé au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), et son équipe. L'expert français a ouvert les travaux par un exposé portant sur la méthodologie, rappelant d'abord la quête systématique de l'Homme en vue de réduire son angoisse et l'incertitude portées naturellement par l'avenir, précisant ensuite que la prospective entend d'une certaine façon pousser les acteurs à se libérer du carcan souvent trop restrictif et limitatif qu'impose souvent le déterminisme dans toutes ses formes. Si les acteurs sont libres d'agir et de construire le futur, alors l'existence d'avenir possibles devient évidente. La méthodologie prospective consiste de fait à envisager des futurs qui soient imaginables et inimaginables, le cas échéant des futurs souhaitables, pour, par effet d'entonnoir, parvenir à dessiner des futurs possibles et réalisables.

Pour permettre à chacun des participants d'exprimer ses idées sur les problématiques et les enjeux liés aux interactions souvent contradictoires entre les composantes économiques, environnementales, sociales, spatiales et culturelles qui donnent son caractère durable au territoire, le séminaire s'est décliné en trois ateliers répartis chacun en deux groupes de travail d'une dizaine de personnes. Le premier atelier, intitulé "chasser les idées reçues", avait pour objectif d'identifier les idées reçues sur le Luxembourg et de procéder à un "re-engineering" mental indispensable pour aider à se poser les bonnes questions face à l'avenir. Le second portait sur l'identification et l'anticipation des "facteurs

de changement" et des inerties propres au développement luxembourgeois. Il a permis de repérer certains des principaux changements, inerties et ruptures qui auront un impact sur le territoire du Luxembourg au cours des vingt prochaines années, puis, dans une deuxième phase, d'identifier des enjeux-clés, des orientations stratégiques et des actions à la disposition des acteurs du territoire pour maîtriser ces changements critiques. Le troisième atelier a consisté à construire l'"arbre de compétences" du passé et du présent du pays, c'est-à-dire à retracer la dynamique passée et présente du développement du territoire luxembourgeois, en précisant ses métiers, ses compétences et ses savoir-faire, mais aussi ses infrastructures et les secteurs d'activité développés, et dans un second temps, à construire son arbre de compétences du futur.

La mutualisation des idées à travers ces trois ateliers a montré qu'il était possible de construire une vision plus claire et mieux partagée sur les défis du futur qu'il convient dès aujourd'hui de relever en matière de développement durable. L'ensemble des participants a répondu favorablement à l'intérêt de poursuivre la réflexion ainsi initiée à la Chambre de Commerce. La SoLEP prendra par conséquent de nouvelles initiatives pour la formation de groupes de travail qui auront pour tâche d'élaborer et de construire des analyses approfondies sur des scénarii de développement autour des enjeux que la méthode prospective permettra d'identifier. La Société Luxembourgeoise de l'Evaluation et de la Prospective (SoLEP) est une association sans but lucratif (a.s.b.l.), créée en 2009, qui a pour mission de contribuer à la qualité des prises de décision publique en recourant notamment aux approches de l'évaluation et de la prospective. Elle aura aussi pour vocation de promouvoir l'utilisation de l'évaluation et de la prospective dans les organisations publiques et privées et de faire progresser les techniques et méthodes associées.

Toute personne physique ou morale intéressée par la mission de la SoLEP peut en devenir membre physique ou faire adhérer son organisation en tant que personne morale après validation par le Conseil d'administration de la demande d'adhésion afférente (voir [www.solep.lu](http://www.solep.lu)).